

# Atlas des Reptiles et Amphibiens de Tarn-et-Garonne et de Grésigne : état d'avancement au 01/12/2009

Sébastien ALBINET  
SSNTG. Pavillon du jardin des plantes  
211 rue de l'abbaye. 82000 Montauban  
herpetologie.82@gmail.com

---

**Résumé :** Au 1<sup>er</sup> décembre 2009, la base de données herpétologiques de la Société des Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne comptait 2506 données géoréférencées. A partir de ces données, le présent article fait état de la répartition des Reptiles et Amphibiens dans le département de Tarn-et-Garonne et sur le secteur de la Forêt de Grésigne.

**Mots clés :** Amphibiens, Reptiles, répartition, Tarn-et-Garonne, Grésigne.

## Préambule

Un atlas préliminaire des Reptiles et Amphibiens de Tarn-et-Garonne a été publié en 2005 (ALBINET, 2005a) à partir des 900 premières données recueillies au sein de la base de données herpétologiques (BDH) de la Société des sciences naturelles de Tarn-et-Garonne (SSNTG). Depuis cette publication, plus de 1 600 nouvelles données ont été récoltées et l'ensemble des données contenues dans la BDH a été géoréférencé sous MapInfo 7.0. Du fait de ces nouvelles données et des améliorations apportées à la BDH, il devenait nécessaire de proposer une réactualisation de l'atlas préliminaire.

## Période et territoire d'étude

Le présent atlas intègre des données collectées depuis 1990. Cette période peut paraître longue, mais les atlas réalisés sur l'herpétofaune s'étalent habituellement sur des périodes similaires. L'atlas a toutefois un caractère très actuel, puisque 94,4 % des données datent de la dernière décennie (données postérieures à 1999).

Le territoire d'étude couvre le département de Tarn-et-Garonne et quatre communes du Tarn : Penne, Larroque, Castelnau-de-Montmiral et Puycelci. Ces communes ont été rattachées à notre territoire d'étude initial (le Tarn-et-Garonne) pour deux raisons. La première de ces raisons est géographique. Ces quatre communes constituent la « pointe sud » de la région agricole des Causses du Quercy, qui traverse le nord-est du Tarn-et-Garonne. Il nous paraissait logique d'étudier le sud de cette région dans son ensemble. La commune de Penne constitue par ailleurs une coupure sur l'entité géographique des Gorges de l'Aveyron et des causses associés. Il nous semblait encore une fois logique de faire fi des frontières administratives et d'étudier l'herpétofaune selon une logique géographique (la nature n'ayant pas de frontières...). La seconde raison du rattachement de ces communes tarnaises à notre territoire d'étude est liée au nombre élevé de données sur ce secteur. Il nous paraissait important de valoriser ces données.

## Données recueillies

Aux données recueillies dans la BDH, sont attachées un certain nombre de mentions plus ou moins précises : nom de l'espèce contactée, mode de recherche utilisé (« recherche sur le terrain » ou « recherche

bibliographique », type de contact (« vu », « entendu », « mue », « trouvé mort »...), nature du contact (« adulte », « mâle », « femelle », « juvénile », « larve », « ponte »), date, nom de l'observateur, nom de la commune, code INSEE de la commune, nom du lieu-dit, coordonnées géographiques en Lambert II Carto, type de milieux sur lequel l'espèce a été trouvée, remarques diverses (météo, comportement...).

La BDH contenait, au 1<sup>er</sup> décembre 2009, 2 506 données, dont 944 données pour les Reptiles et 1 562 données pour les Amphibiens. Ces données concernent 12 espèces de reptiles (cf. tableau 1) et au moins 12 espèces d'amphibiens (cf. tableau 2). Elles couvrent une grande partie du territoire d'étude (cf. tableau 3 et cartes 1, 2 et 3).

Il convient de mentionner qu'une espèce signalée dans l'atlas régional (POTTIER, 2008) n'a pas été pris en compte dans notre travail : la Tarente de Maurétanie *Tarentola mauritanica*. Cette espèce n'a en effet fait l'objet que d'un signalement ponctuel (un individu) sur la commune de Lauzerte (Bernard TAURAN). Compte-tenu de l'origine accidentelle de cet individu (introduction probable *via* le commerce d'oliviers) et de l'absence de contacts avec d'autres individus, nous ne considérons pas cette espèce comme faisant partie de l'herpétofaune permanente du territoire d'étude.

Nom latin	Nom vernaculaire	Nombre de données
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	357
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte-et-jaune	203
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental	172
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier	62
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	43
<i>Zamenis longissimus</i>	Couleuvre d'Esculape	39
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	19
<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	15
<i>Trachemys scripta elegans</i>	Tortue dite « de Floride »	14
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine	13
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	6
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	1

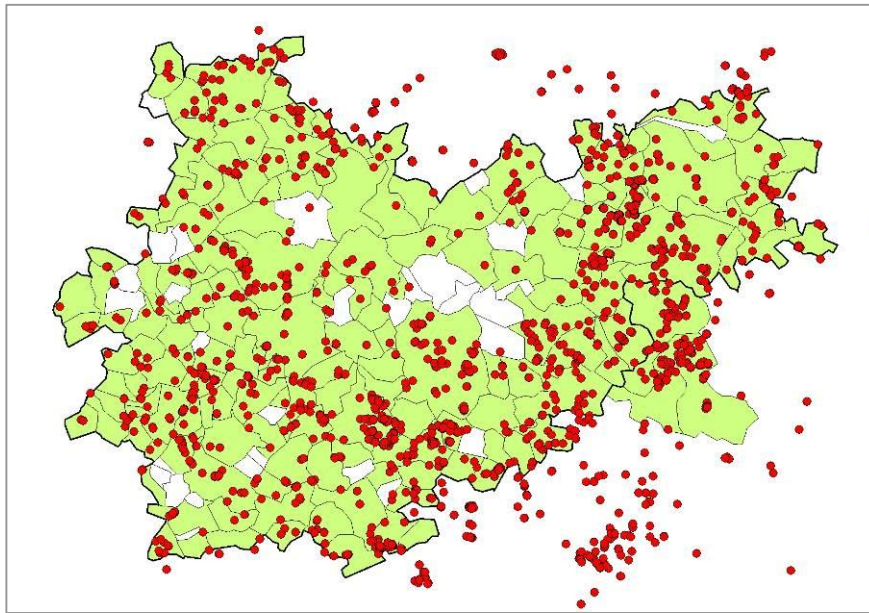
**Tableau 1** : Reptiles recensés et nombre de données contenues dans la BDH.

Nom latin	Nom vernaculaire	Nombre de données
<i>Pelophylax ridibundus</i> / <i>Pelophylax kl. grafi</i>	« Grenouilles vertes »	378
<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	268
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	209
<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	146
<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	142
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	129
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	98
<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	65
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	62
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	62
<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte	2

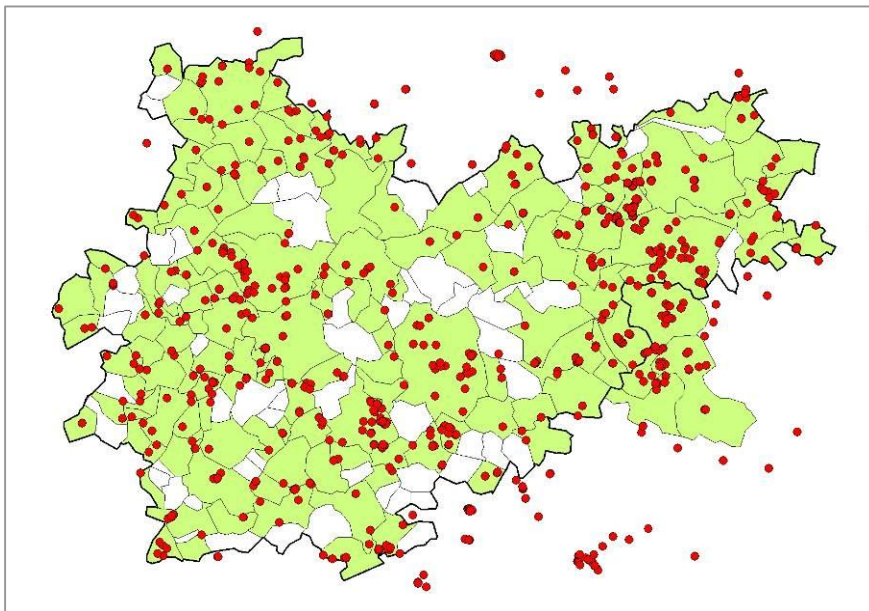
**Tableau 2** : Amphibiens recensés et nombre de données contenues dans la BDH.

Communes concernées		
Par une donnée	Nombre	Pourcentage par rapport au nombre total de communes du territoire d'étude (199)
Reptiles ou Amphibiens	168	84 %
Reptiles	141	71 %
Amphibiens	140	70 %

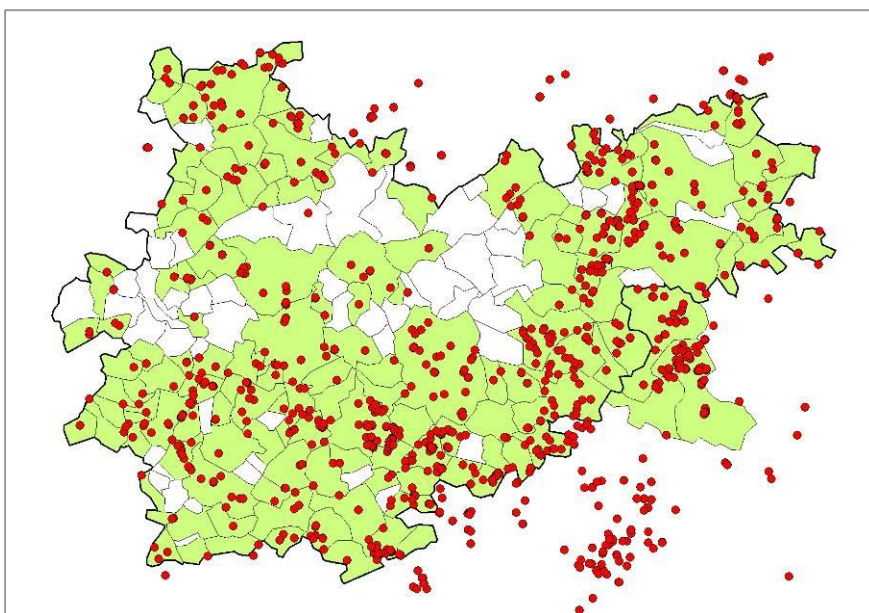
**Tableau 3** : Nombre et pourcentage de communes concernées par au moins une donnée.



**Carte 1 :** communes concernées par au moins une donnée d'espèce de Reptiles ou d'Amphibiens.



**Carte 2 :** communes concernées par au moins une donnée d'espèce de Reptiles.



**Carte 3 :** communes concernées par au moins une donnée d'espèce d'Amphibiens.

## Observateurs

Les observateurs ayant transmis des données sont les suivants<sup>1</sup> : ALBINET Eva (43), ALBINET Sébastien (1080), BÉCHARD Gilles (13), BERNARD Fabrice (3), BONAFE Olivier (28), BOUSQUET Olivier (2), BRIOLA Maxime (15), BYCZYNSKI Nicolas (2), CALAS Jérôme (1), CANIOT Philippe (1), CALVET Amalric (408), CALVET Amaury (1), CALVET Meghann (172), CHARPENTIER Pierre (13), COCHARD Pierre-Olivier (4), COLIN Daniel (17), COUBÈS Louis (12), CROCHET Pierre-André (6), CUGNASSE Jean-Marc (2), DA SILVA Yvonne (5), DALTRY Jenny (1), DANFLOUS Samuel (19), DEFOS DU RAU Pierre (3), DELMAS Sylvie (29), DEMERGÈS David (1), DEPIERRE Nicolas (48), DERUELLES Jean-Pierre (3), DUBOURG-SAVAGE Marie-Jo (22), DUBRAY Muriel (12), DUCHEIN Olivier (1), ESCANDE Daniel (2), ESSLINGER Marc (37), FREMAUX Sylvain (2), FUSARI Marien (374), GEORGES Nicolas (37), GIRARD Pascal (4), GROUET Jean-Louis (18), HEMBERT Emmanuelle (1), KÉRAY Stéphanie (6), LAFAGE Nadège (2), LEMOINE Bernard (1), LEPLAIDEUR Xavier (4), MALOTAUX Jacky (15), MAUREL Jean-Philippe (1), MEUNIER Éric (1), MIQUEL Jean-Claude (34), MOUILLERAC Marylin (3), NAVARRA Babette (6), NÉRI Frédéric (88), ORSINI Philippe (1), PESSOTTO Liliane et Gino (12), PEYRE Olivier (210), POISSON Olivier (1), POLISSET Pascal (6), POMMIÈS Christian (47), POTTIER Gilles (37), RAMAT Hugo (37), RATIER Karine (2), ROBIN Jérôme (229), SCHAUFELBERGER Killian (4), SCHMITT Régis (4), SEGONDS Jérôme (5), SOULA Virginie (1), SUSSET-DEPOND Céline (25), TAURAN Bernard (4), TUFFAL Christian (6), VACHER Jean-Pierre (12).

## Cartographie des espèces inventoriées

L'objectif premier de l'atlas préliminaire de Tarn-et-Garonne était de contribuer à l'atlas régional. Ce dernier ayant été à ce jour publié (POTTIER, 2008), il a été décidé de renoncer dans le cadre de notre atlas au découpage des cartes calé sur le maillage de l'atlas régional (mailles de base de 0,10 gr x 0,10 gr lisibles sur les cartes IGN au 1/25000<sup>e</sup>).

À l'échelle de notre territoire d'étude, il nous est apparu plus pertinent de proposer un découpage des cartes calé sur les communes. Pour cela, les contours des communes du territoire d'étude ont été digitalisés.

Pour la représentation des données, un code couleur (cf. légende ci-dessous) a été associé au nombre de données concernant chaque commune. Par ailleurs, sur presque toutes les cartes, les données existantes ont été également représentées précisément sous forme de points. Cette double représentation des données (code couleur à l'échelon communal et représentation ponctuelle précise) permet, d'une part, de constater quelles sont les communes concernées par des données, et d'autre part, de visualiser le nombre et la répartition de ces données sur ces communes. Les données de Cistude d'Europe, de Lézard ocellé et de Triton marbré n'ont toutefois pas fait l'objet de représentation ponctuelle, du fait de la sensibilité de ces espèces (risque de prélèvements illégaux).

Sont présentés dans les pages suivantes une cartographie et des commentaires pour chaque espèce inventoriée. Les commentaires faisant parfois références à des régions du territoire d'étude, le lecteur se rendra à l'annexe 1 pour situer ces régions.



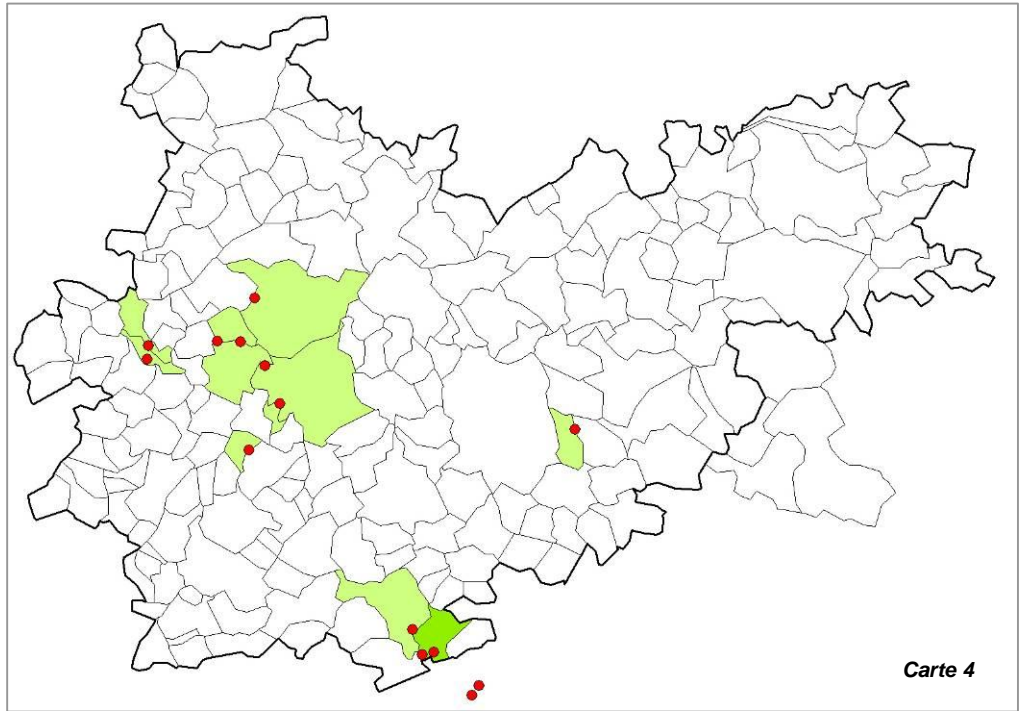
<sup>1</sup> Est indiqué entre parenthèse, à la suite de chaque observateur, le nombre de fois où le nom de l'observateur figure dans la colonne « Observateurs » de la base de données. Le total de tous ces nombres est supérieur au nombre total de données. En effet, à une donnée, peuvent être attachés les noms de plusieurs observateurs.

Trachémyde à tempes rouges *Trachemys scripta elegans* (Schoepff, 1792)

n=14

La Trachémyde à tempes rouges ou Tortue dite « de Floride » a été massivement importée en France durant les années 70 à 90. 4 238 809 jeunes tortues sont ainsi arrivées sur le sol français entre 1985 et 1994 (WARWICK, 1991). Du fait de leur croissance et de leur longévité, un grand nombre de ces animaux ont été relâchés dans la nature.

Espèce allochtone, la Trachémyde à tempes



Carte 4

rouges est aujourd'hui présente dans la quasi-totalité des départements français, dont tous les départements de la région Midi-Pyrénées. Sur le territoire d'étude, l'espèce est signalée principalement sur la vallée de la Garonne. Elle est potentiellement présente sur toute cette vallée et sur les plans d'eau à proximité des zones urbaines.

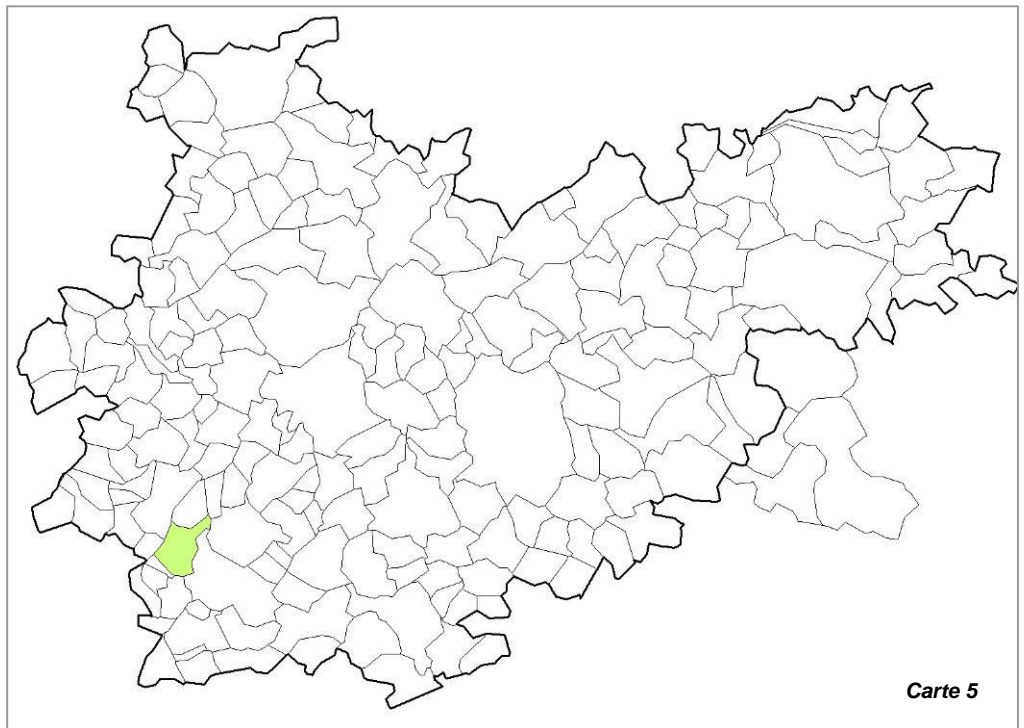
Cistude d'Europe *Emys orbicularis* (Linné, 1758)

n=1

Un seul individu de cette tortue autochtone et menacée en Midi-Pyrénées a été observé sur la commune d'Esparsac, en 2003 (Babette NAVARRA).

S'il est possible qu'une petite population de Cistude d'Europe se maintienne en Lomagne tarn-et-garonnaise, il paraît hautement improbable qu'une autre population soit présente ailleurs sur le reste du territoire d'étude.

Des prospections seront menées en 2010



Carte 5

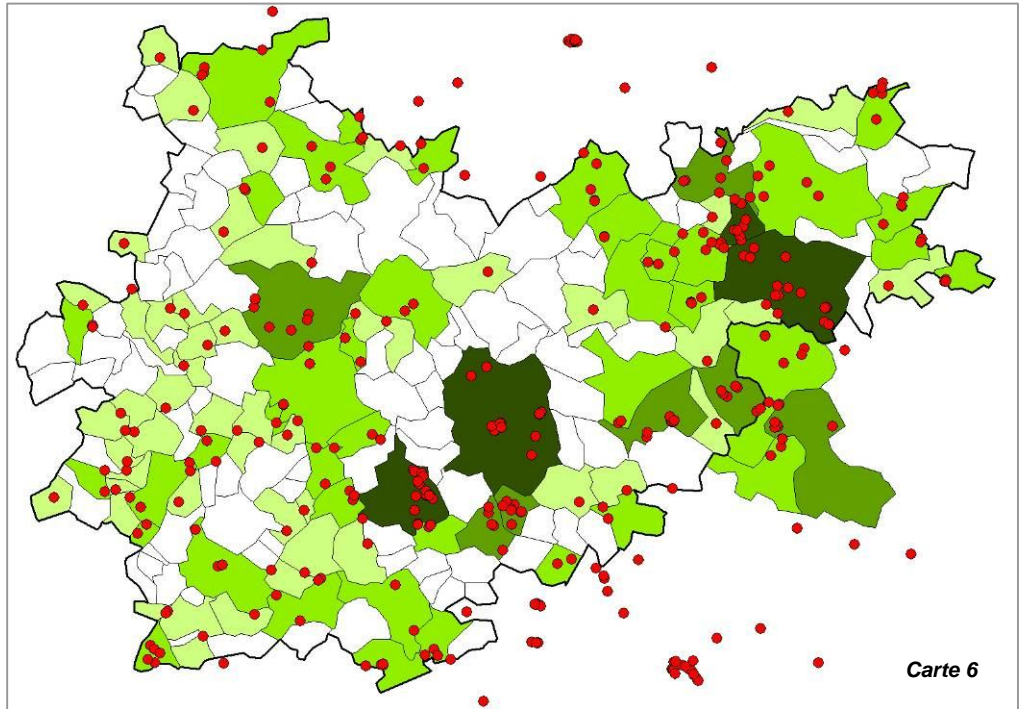
pour connaître le statut réel de cette espèce dans le sud-ouest du Tarn-et-Garonne.

Lézard des murailles *Podarcis muralis* (Laurenti, 1768)

n=35

Avec 357 données, le Lézard des murailles est de loin le reptile qui cumule le plus d'observations dans la base de données.

En plus d'être commune, l'espèce peut être abondante sur certains sites. Plus de 200 individus ont ainsi été vus sur une quinzaine de m<sup>2</sup> de matériaux divers (tas de tuiles, de briques et de bois) dans un jardin de Labastide-Saint-Pierre (Marien FUSARI, Sébastien ALBINET et Jérôme ROBIN).



Carte 6

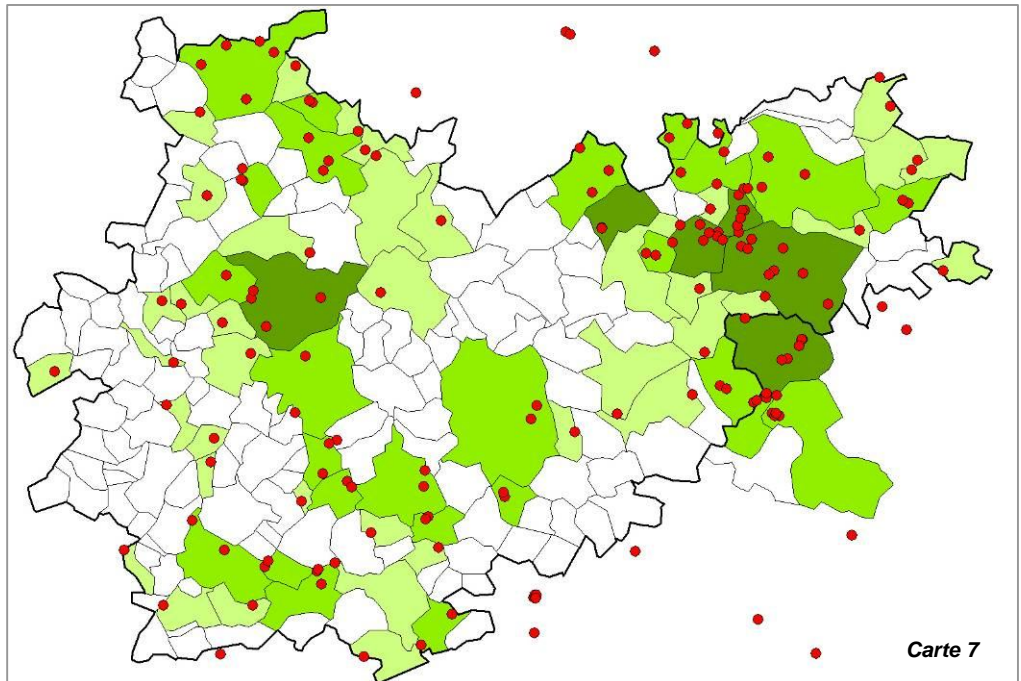
Ubiquiste, l'espèce fréquente des habitats très variés, à condition qu'ils soient bien ensoleillés et de préférence sur un substrat solide et sec. Le Lézard des murailles peut être observé toute l'année, même au cœur de l'hiver à la faveur d'un redoux : par exemple, le 06 janvier 2007 sur Bouillac (Marien FUSARI).

Lézard vert occidental *Lacerta bilineata* (Daudin, 1802)

n=172

Le Lézard vert occidental est une espèce commune, mais toutefois plus exigeante en termes d'habitats que le Lézard des murailles.

Il apprécie en effet les zones bien ensoleillées avec à proximité un couvert végétal assez dense lui permettant de se dissimuler : lisières de boisements, haies, talus embroussaillés, bords de chemins... L'espèce est moins observée dans la moitié sud du territoire d'étude



Carte 7

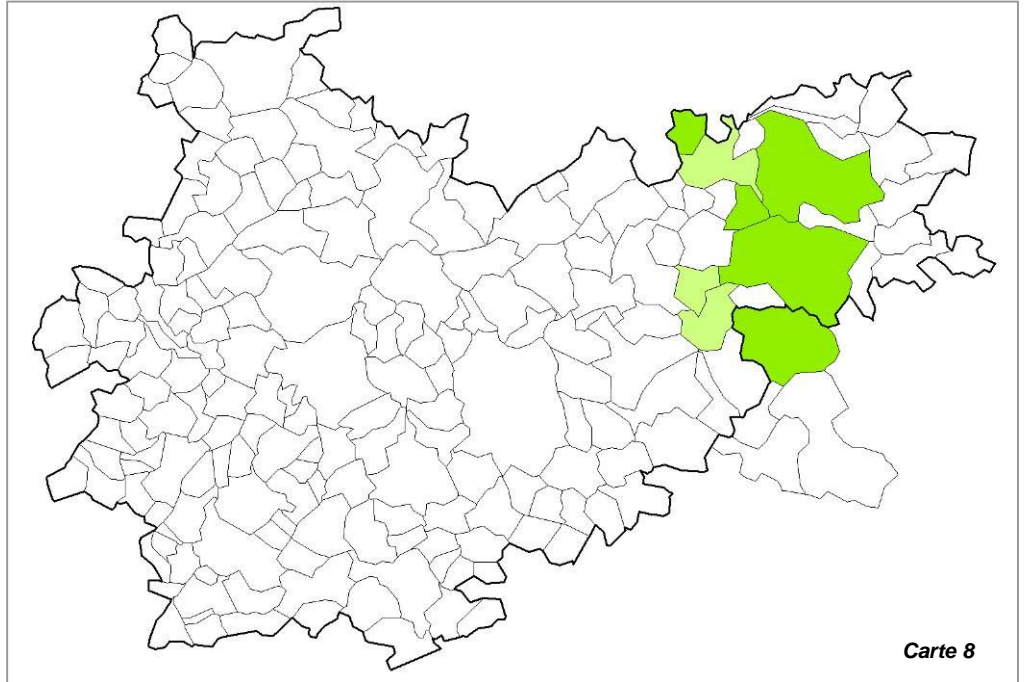
(plaine et collines cultivées), du fait de la moindre présence d'éléments paysagers boisés ou broussaillés (haies, bosquets...).

Lézard ocellé *Timon lepidus* (Daudin, 1802)

n=19

Cette espèce est considérée comme « vulnérable » sur l'ensemble du territoire français (UICN, MNHN & SHF, 2008). Ce statut indique que l'espèce est confrontée à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage.

Sur le territoire, le Lézard ocellé est une espèce rare et localisée à notre connaissance uniquement sur les régions des Causses du Quercy et du Bas-Quercy.



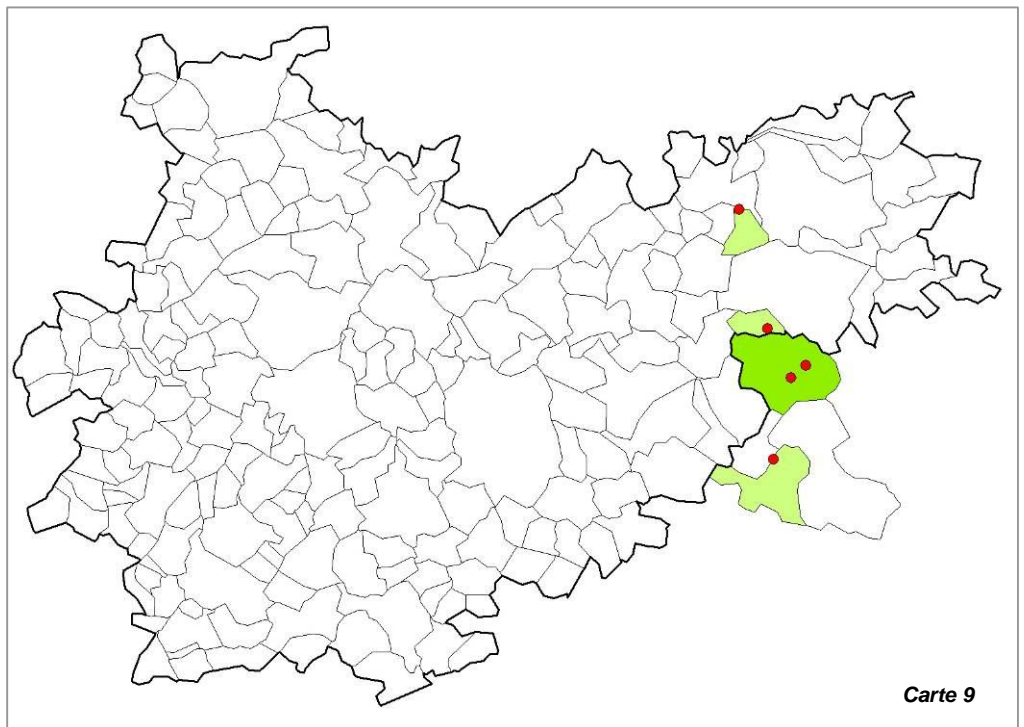
Carte 8

Les populations de l'espèce apparaissent par ailleurs comme peu importantes. Au maximum 3 et 4 individus sont reportés sur deux sites. L'espèce est par ailleurs décrite comme probablement disparue sur deux stations de Lavaurette et de Saint-Cirq (Olivier PEYRE).

Orvet fragile *Anguis fragilis* (Linné, 1758)

n=6

L'Orvet fragile est le reptile le plus rare de notre territoire d'étude après la Cistude d'Europe. Compte tenu du faible nombre de données recueillies et de la localisation de ces données sur des entités écologiques bien conservées (Gorges de l'Aveyron, Forêt domaniale de Grésigne, Vallon de Saint-Symphorien), il est raisonnable d'estimer que l'espèce est très localisée, voire totalement absente sur les secteurs



Carte 9

d'agricultures intensives du sud du département (Vallées et Terrasses, Lomagne...). Le statut de cette espèce dans le reste du département reste toutefois à préciser.

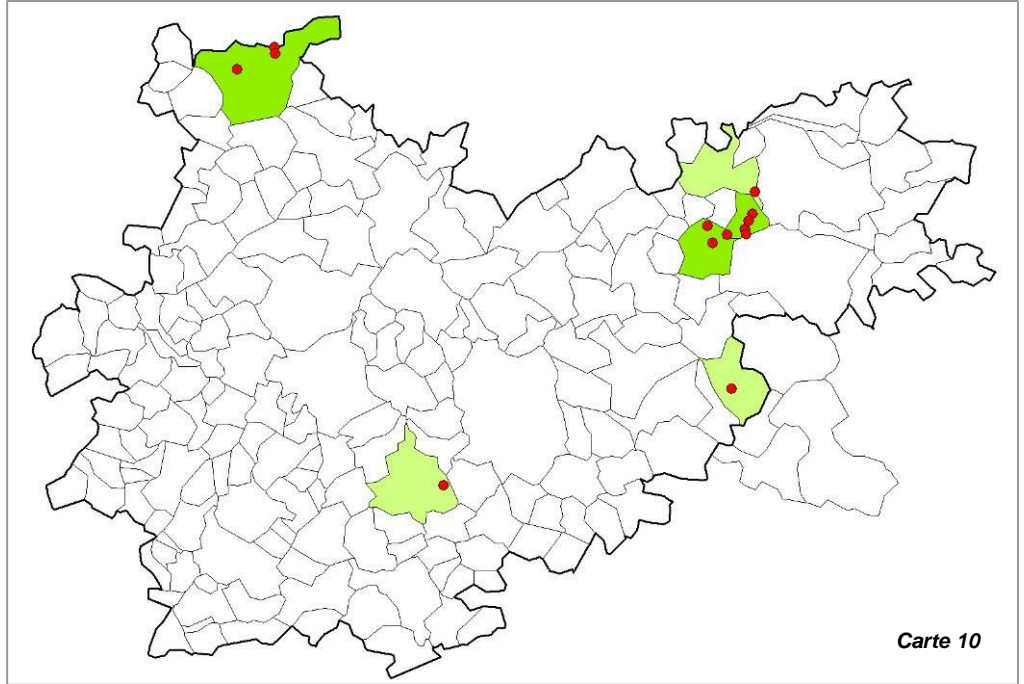
Coronelle girondine *Coronella girondica* (Daudin, 1803)

n=13

La Coronelle girondine est l'espèce de serpent pour lequel nous possédons le moins de données sur le territoire d'étude.

Cette apparente rareté s'explique par la très grande discrétion de cette espèce crépusculaire.

La Coronelle girondine est à rechercher sur les biotopes qui lui sont les plus favorables : zones rocheuses, bois clairs thermophiles, pelouses et landes sèches... Sur le territoire d'étude, ce serpent a été le plus souvent observé en soulevant des pierres qui lui servent d'abris.



Carte 10

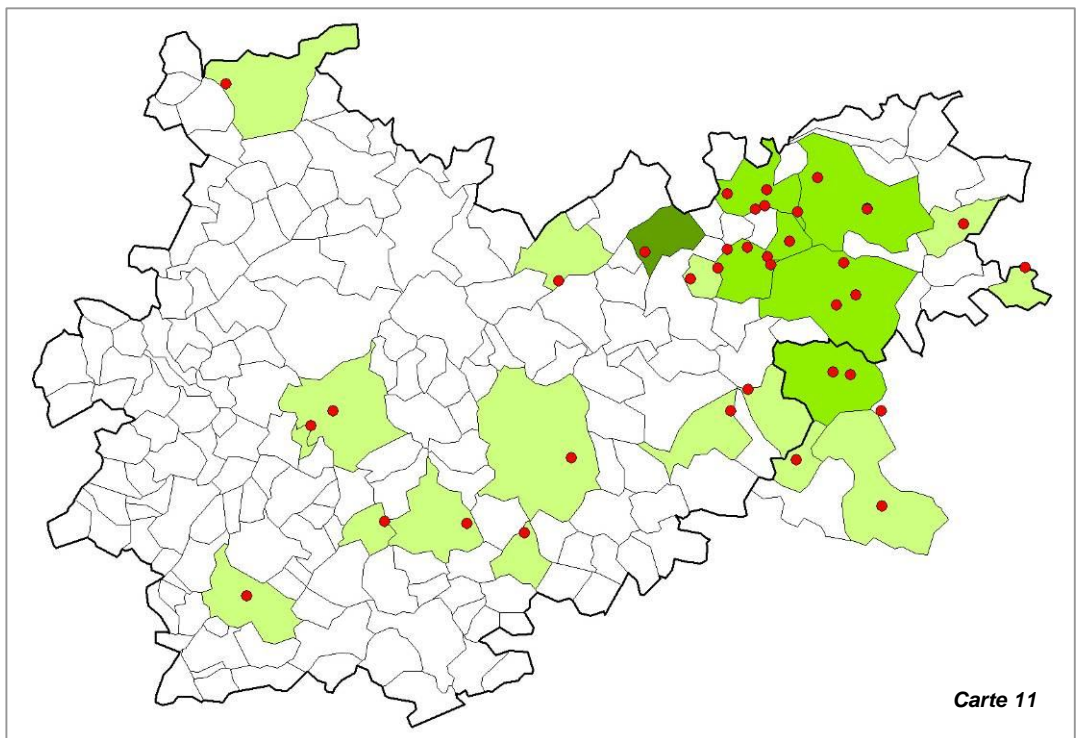
Couleuvre vipérine *Natrix maura* (Linné, 1758)

n=43

La Couleuvre vipérine est décrite par POTTIER (2003) comme le serpent le plus commun de la région Midi-Pyrénées avec la Couleuvre verte-et-jaune. Le statut réel de cette espèce, qui compte seulement 43 observations sur notre territoire d'étude, reste donc à préciser.

La Couleuvre vipérine a été observée sur ou à proximité immédiate de milieux aquatiques très

diversifiés : Garonne, Aveyron, ruisseaux, fossés inondés, mares, retenues collinaires, anciennes gravières, barrique remplie d'eau... Quelques données font état d'individus observés sur des milieux terrestres : vignes, pelouses sèches, jardins et ancienne voie ferrée.



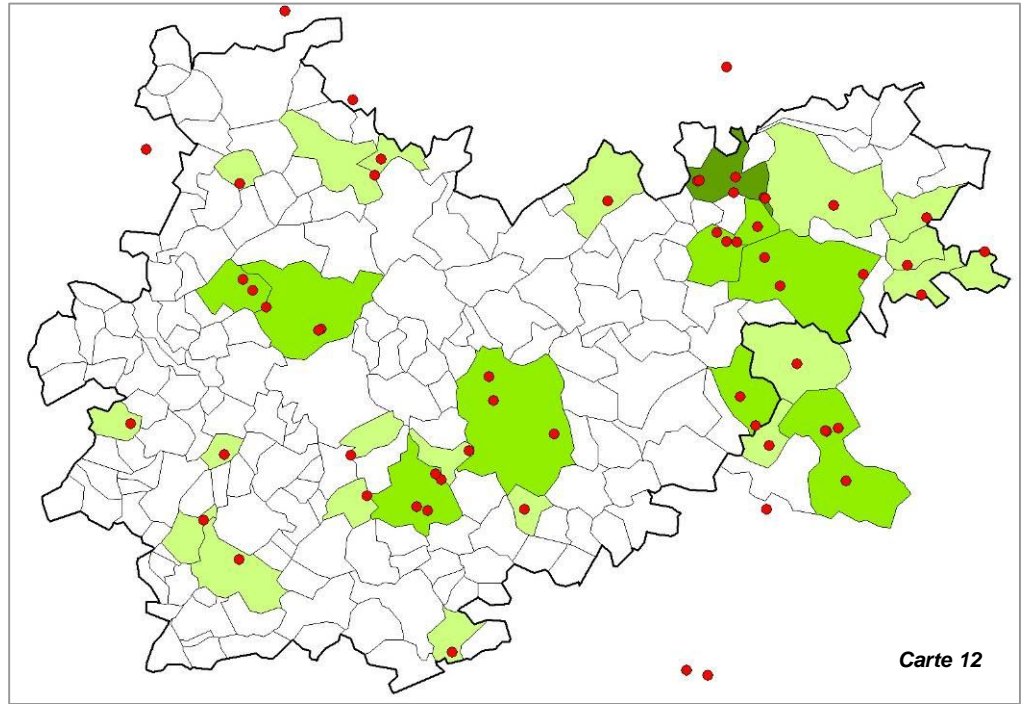
Carte 11



Couleuvre à collier *Natrix natrix* (Linné, 1758)

n=62

À l'instar de la Couleuvre vipérine, la Couleuvre à collier fréquente surtout les points d'eau et leur proximité. On peut toutefois aussi la trouver en forêt ou sur des milieux pourvus d'éléments arborés ou broussailleux loin de toute zones humides (milieux plus ou moins bocagers). Espèce diurne, elle est également active de nuit : les trois observations de cette espèce en forêt de



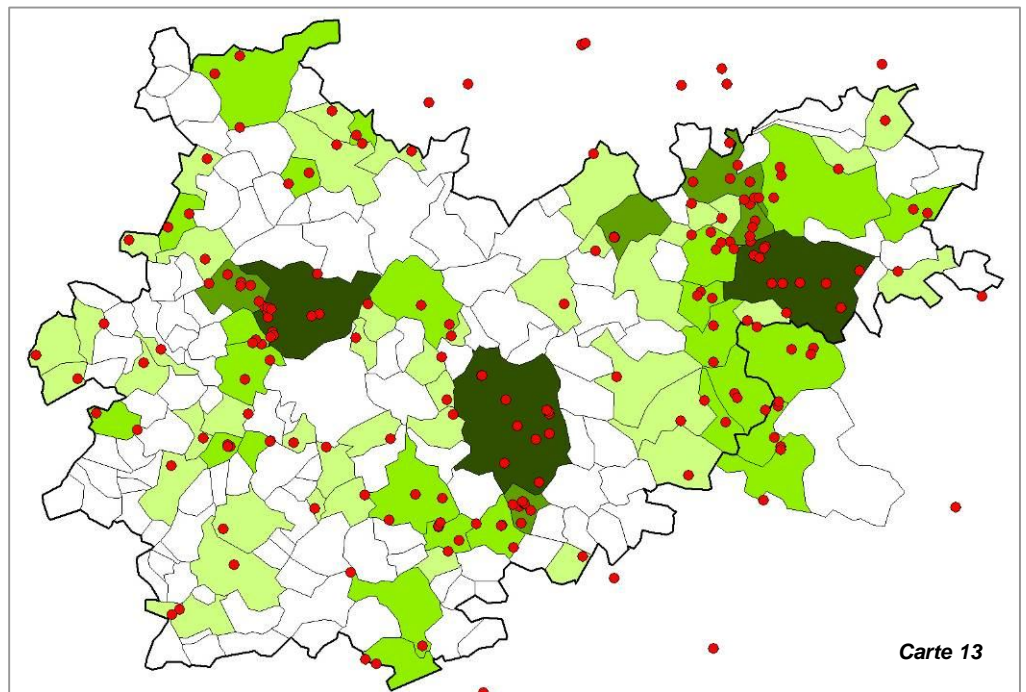
Carte 12

Grésigne ont été ainsi réalisées au milieu de la nuit (entre 23 h 00 et 2 h 00), lors de prospections batrachologiques. Second serpent du territoire d'étude de par le nombre de données recueillies, il est probable que la Couleuvre à collier soit présente sur toutes les communes du territoire d'étude.

Couleuvre verte-et-jaune *Hierophis viridiflavus* Lacepède, 1789

n=203

Avec 203 données, la Couleuvre verte-et-jaune est de loin le serpent le plus fréquemment observé. Cette espèce fréquente tous les types de milieux : lisières de boisements, haies, milieux broussailleux divers, pelouses sèches, berges de cours d'eau, talus, vignes, jardins... Adaptable, elle est le seul serpent qui subsiste dans les derniers espaces de nature spontanée au



Carte 13

sein des grandes zones de cultures : lambeaux de haies, parcelles embroussaillées, petits bosquets... C'est aussi une espèce pouvant être observée une très grande partie de l'année (observation le 04 mars 2007 sur Montbartier (Sébastien ALBINET, Marien FUSARI et Jérôme ROBIN) et le 15 novembre 2009 sur Saint-Paul-d'Espis (Sylve DELMAS)).

Couleuvre d'Esculape *Zamenis longissimus* (Laurenti, 1768)

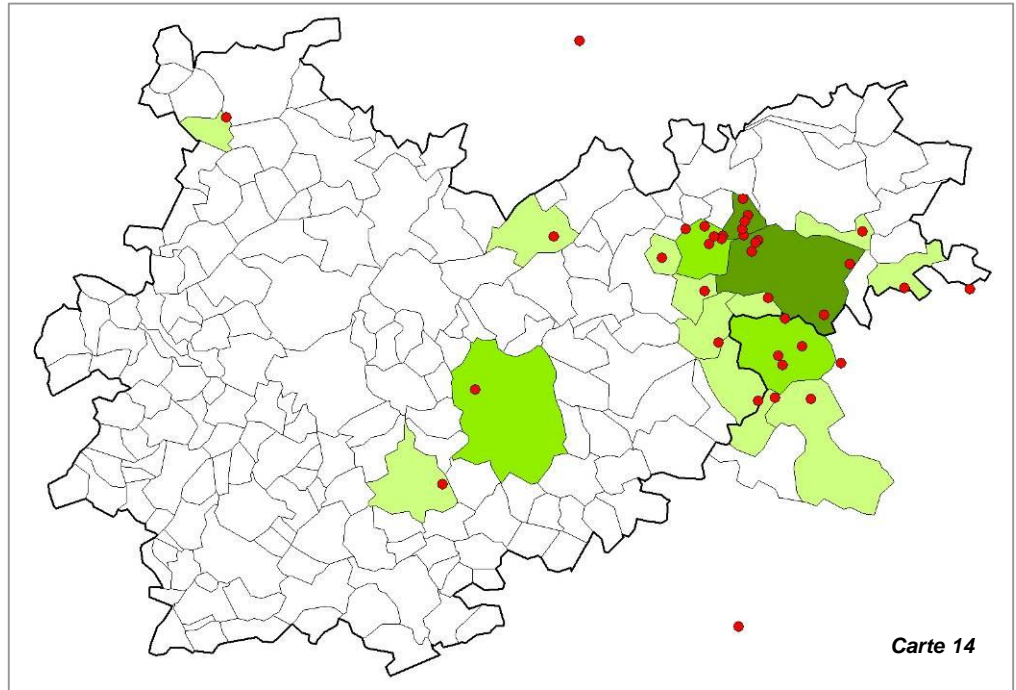
n=39

La répartition de ce serpent est centrée sur les secteurs des Causses du Quercy (n = 29), où l'espèce est très probablement commune.

Quelques données font état également de sa présence sur ou à proximité de zones boisées sur d'autres secteurs du territoire d'étude, où le statut réel de cette couleuvre reste à préciser.

La Couleuvre d'Esculape est fréquemment victime

de la circulation routière : 23 % des données sont relatives à des individus écrasés sur la route.



Carte 14

Vipère aspic *Vipera aspis* (Linné, 1758)

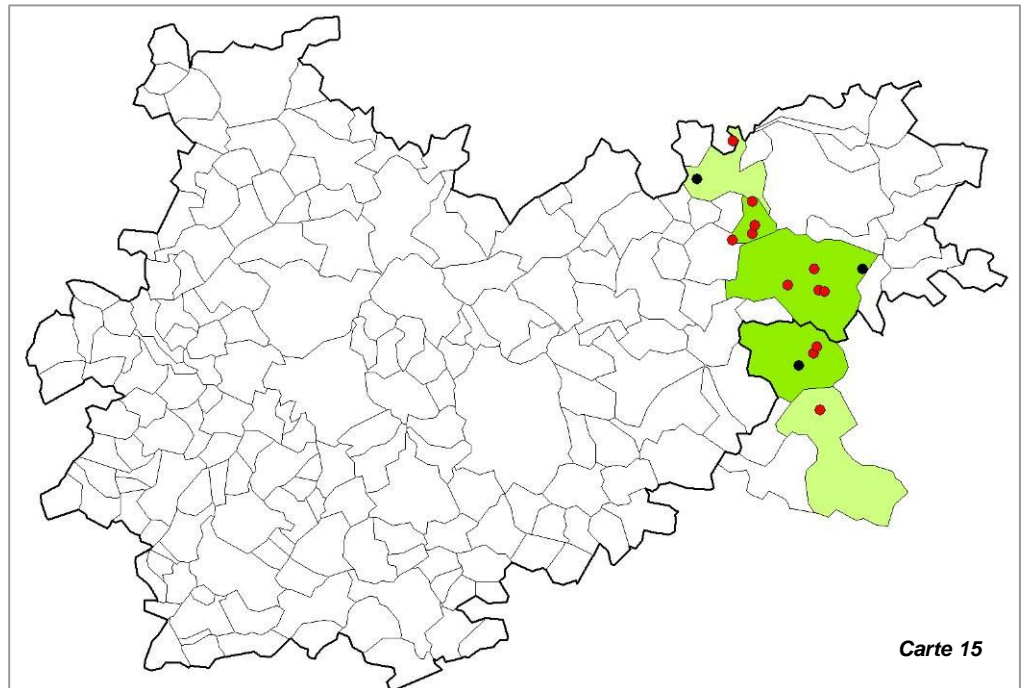
n=15

Les données de Vipère aspic sont localisées sur le secteur des Causses du Quercy, notamment sur la commune de Saint-Antonin-Noble-Val qui totalise à elle seule un tiers des observations (n = 5).

En l'absence de prospections ciblées, il nous est impossible de décrire le statut réel de cette espèce sur ces secteurs et encore moins sur le reste du territoire d'étude.

Toutefois, on peut

supposer la probable très grande rareté de cette espèce sur les zones de grandes cultures, POTTIER (2008) la décrivant comme « *étroitement liée à certains habitats ayant pratiquement disparu de la plaine centrale de Midi-Pyrénées et des coteaux de Gascogne suite à l'intensification des pratiques agricoles (landes et haies épaisses sur talus).* »



Carte 15

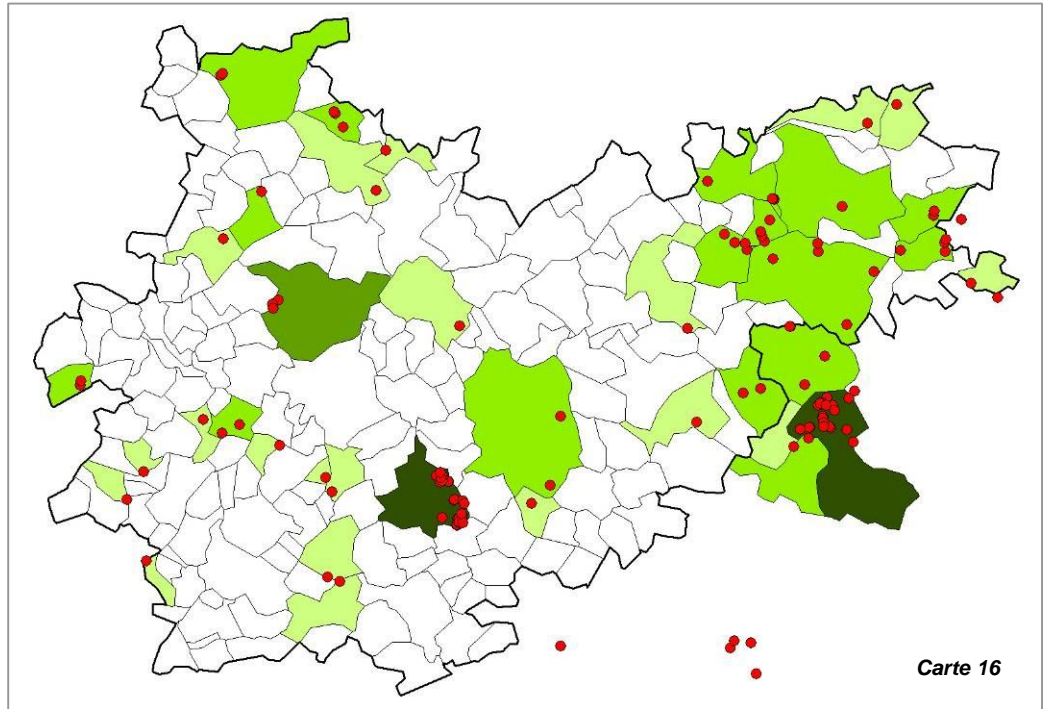
Salamandre tachetée *Salamandra salamandra* (Linné, 1758)

n=142

Hôte habituel du bocage et des forêts de feuillues ou mixtes, c'est logiquement sur les zones où les boisements sont les plus présents que la Salamandre tachetée a fait l'objet du plus grand nombre d'observations : forêt d'Agre, forêt de Grésigne, causses du Quercy, zones de coteaux boisés...

Plusieurs dizaines de milliers de larves peuvent être ainsi observées dans les

ornières des chemins forestiers de la forêt d'Agre, à la fin des hivers pluvieux. En l'état actuel des connaissances, l'espèce est largement répartie sur le territoire d'étude. Elle est toutefois assez rare à peu commune sur les zones de grandes cultures du sud du Tarn-et-Garonne.



Carte 16

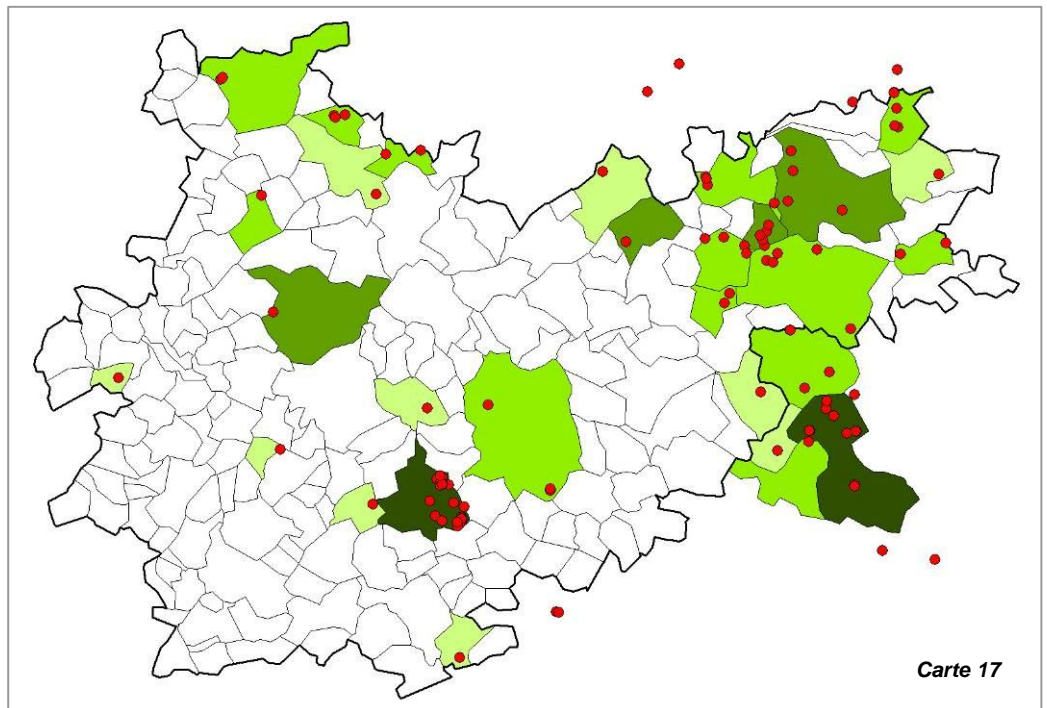
Triton palmé *Lissotriton helveticus* (Razoumowsky, 1789)

n=129

Décrit par POTTIER (2003) comme « sans doute l'amphibien le plus commun de Midi-Pyrénées », le Triton palmé n'est que le 6<sup>e</sup> amphibien du territoire d'étude de par le nombre de données recueillies.

Ubiquiste, cet Urodèle se rencontre en période de reproduction dans des points d'eau très variés. Les données recueillies montrent que cette espèce affectionne particulièrement les

mares avec proximité d'un couvert boisé. Les forêts d'Agre et de Grésigne constituent ainsi les deux entités géographiques sur lesquelles cette espèce a fait l'objet des observations les plus nombreuses.



Carte 17

Triton marbré *Triturus marmoratus* (Latreille, 1800)

n=62

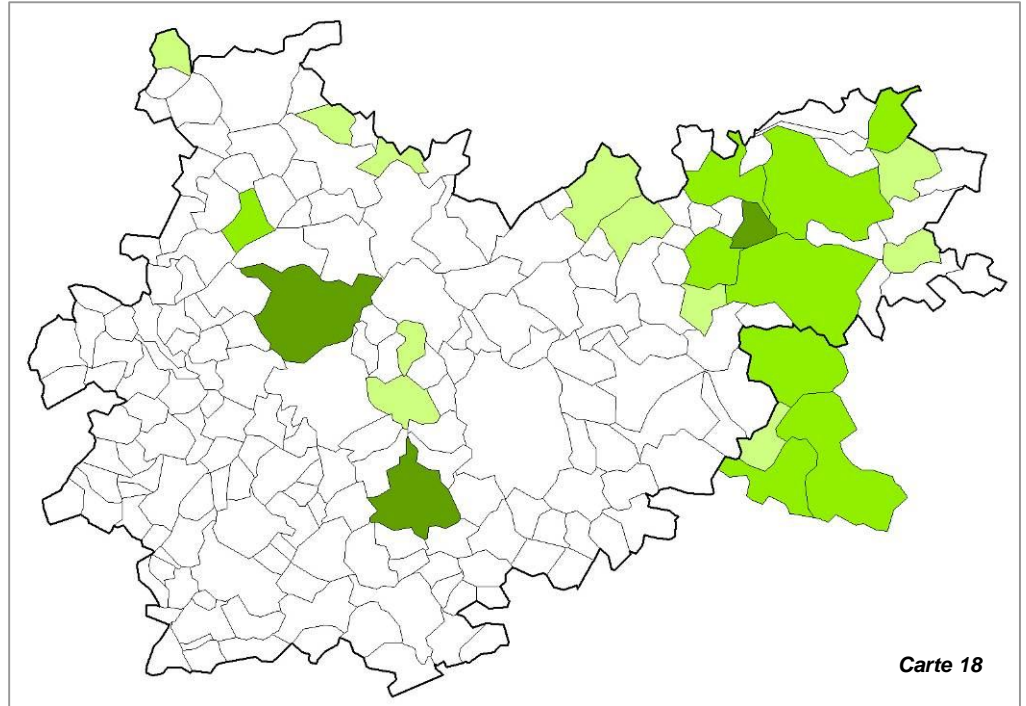
Les points d'eau utilisés par cette espèce pour la reproduction sont essentiellement des points d'eau de petite surface, dépourvus de poissons, de type mares forestières et prairiales.

Le Triton marbré est donc principalement localisée sur des entités géographiques

hébergeant encore de tels milieux : forêt d'Agre, Causses du Quercy (dont forêt de Grésigne), Rouergue...

Les mares d'agrément semblent toutefois

fournir des habitats de substitution intéressants pour cette espèce. Le Triton marbré apparaît comme une espèce très rare dans les secteurs de grandes cultures du sud du département. Son statut réel reste toutefois à préciser.



Carte 18

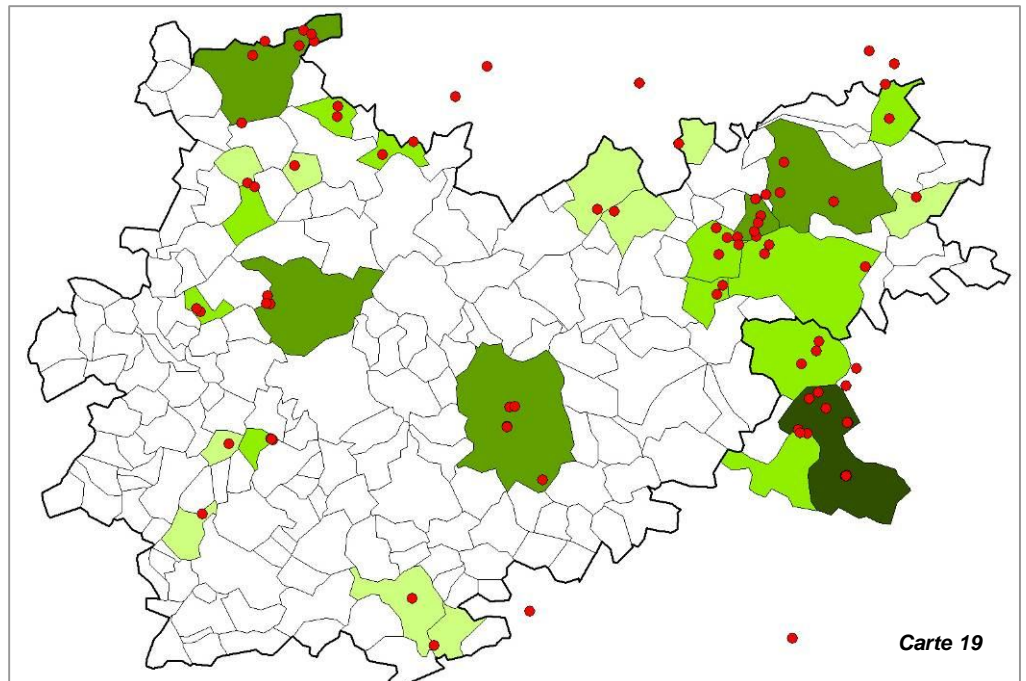
Alyte accoucheur *Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768)

n=98

Ubiquiste, ce petit crapaud se reproduit sur des points d'eau variés (mares, bassins de jardins, petites retenues, rus...) dans des contextes paysagers également diversifiés (causses, coteaux, bocages, parcs urbains, jardins, boisements...).

Il apparaît comme bien mieux représenté sur la partie nord du territoire d'étude (Causses du Quercy, Bas-Quercy, Pays de Serre, Rouergue)

que sur les secteurs d'agriculture intensives du sud. Le statut réel de cette espèce très discrète reste toutefois à préciser.



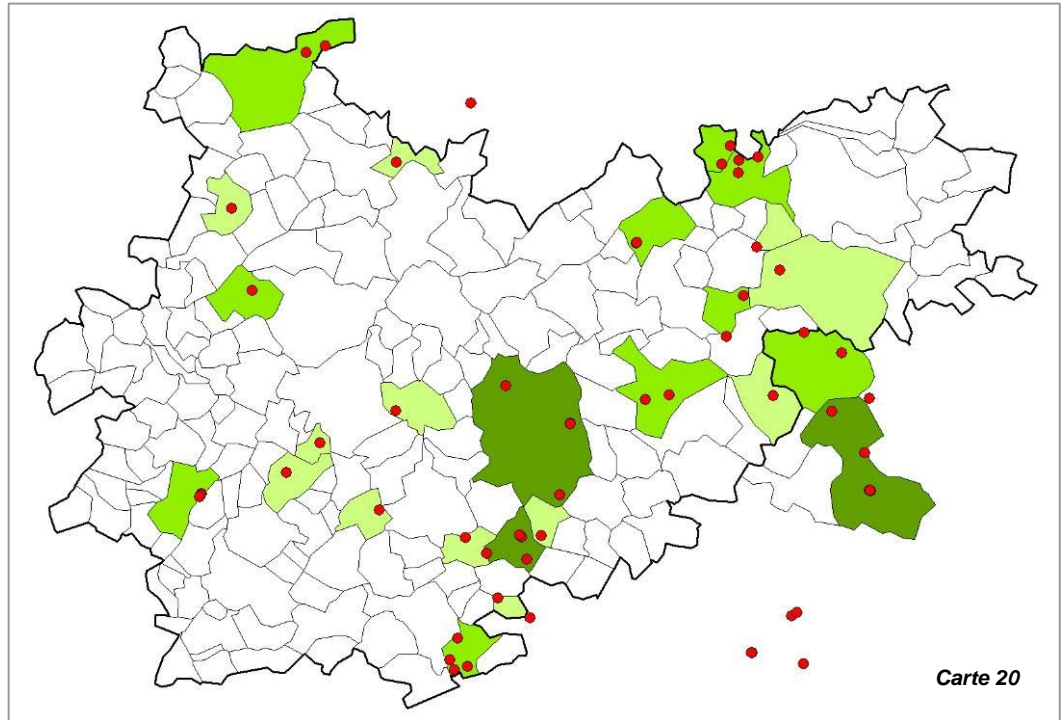
Carte 19

Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus* (Daudin, 1803)

n=65

À l'instar de l'Alyte accoucheur, le Pélodyte ponctué est une espèce très discrète (du fait de sa taille et de son chant), mais aussi ubiquiste quant à ses sites de reproduction. Il a été observé sur des fossés en eau, des ornières, des mares, des retenues collinaires, une roselière, une fontaine... et même la gamelle d'un chien (com. personnelle, Sylvie DELMAS).

Il montre un caractère pionnier très marqué, en étant souvent la première espèce d'amphibien à fréquenter des points d'eau nouvellement créés (obs. personnelle). Du fait de sa très large amplitude écologique, l'espèce est susceptible d'être présente sur la grande majorité des communes du territoire étudié.



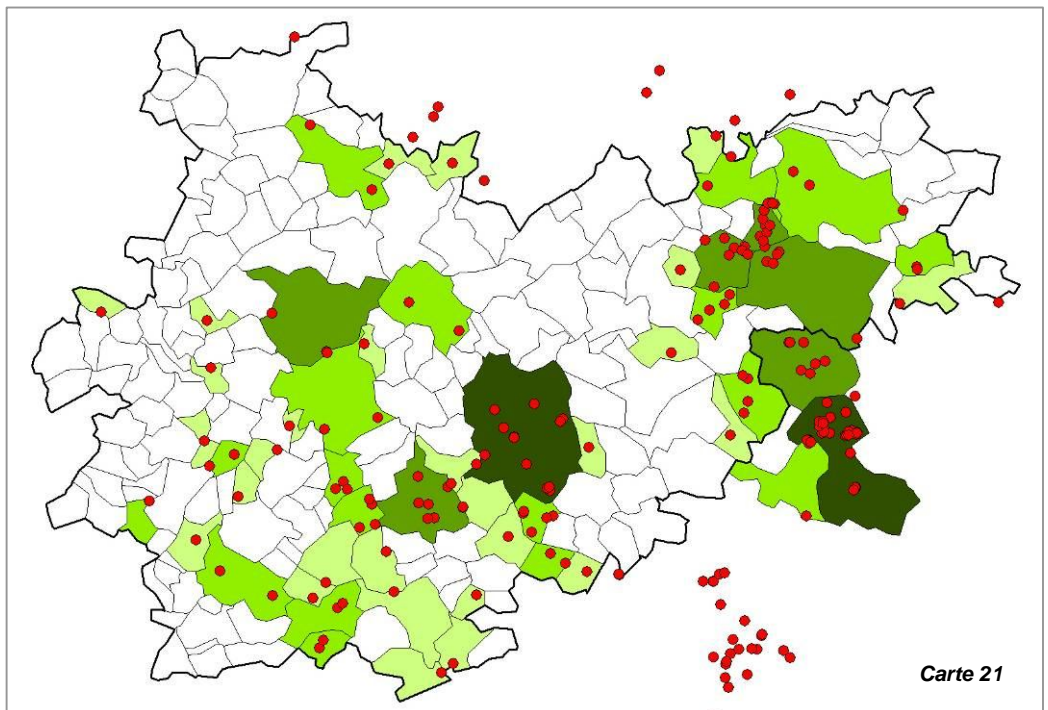
Carte 20

Crapaud commun *Bufo bufo* (Linné, 1758)

n=209

La grande amplitude écologique de ce crapaud se traduit par la variété des milieux aquatiques et terrestres sur lesquels il a été observé : eaux stagnantes et courantes, milieux ouverts ou boisés... Les secteurs où sa présence n'est pas mentionnée sont des secteurs qui font l'objet d'une sous-prospection de la part des naturalistes. Le Crapaud commun peut être observé

toute l'année, même au cœur de l'hiver à la faveur d'un redoux. Il est fréquemment victime de la circulation routière.

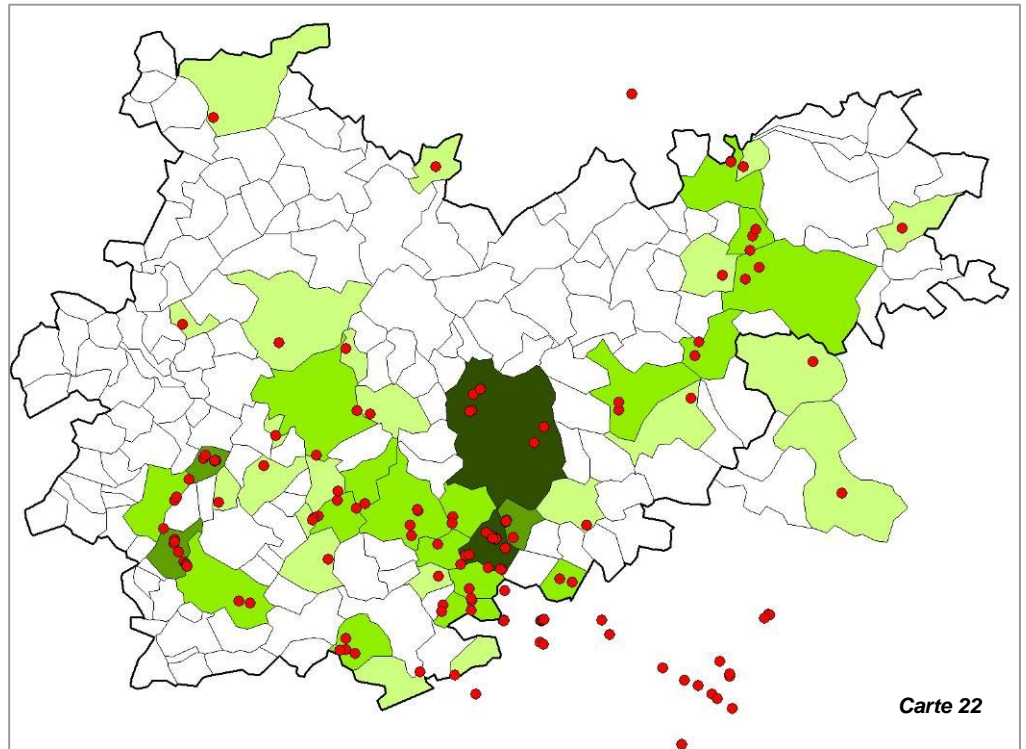


Carte 21

Crapaud calamite *Bufo calamita* (Laurenti, 1768)

n=146

Le Crapaud calamite est commun sur les vastes zones d'agriculture intensive du sud du territoire d'étude, où il trouve des milieux correspondant à ses exigences écologiques : zones très ouvertes, avec des surfaces de sols nus au printemps et des sols meubles. Il est *a contrario* rare au nord du territoire d'étude. Selon les cas, cette absence correspond à une réalité (comme l'ont montré des prospections réalisées sur des milieux



Carte 22

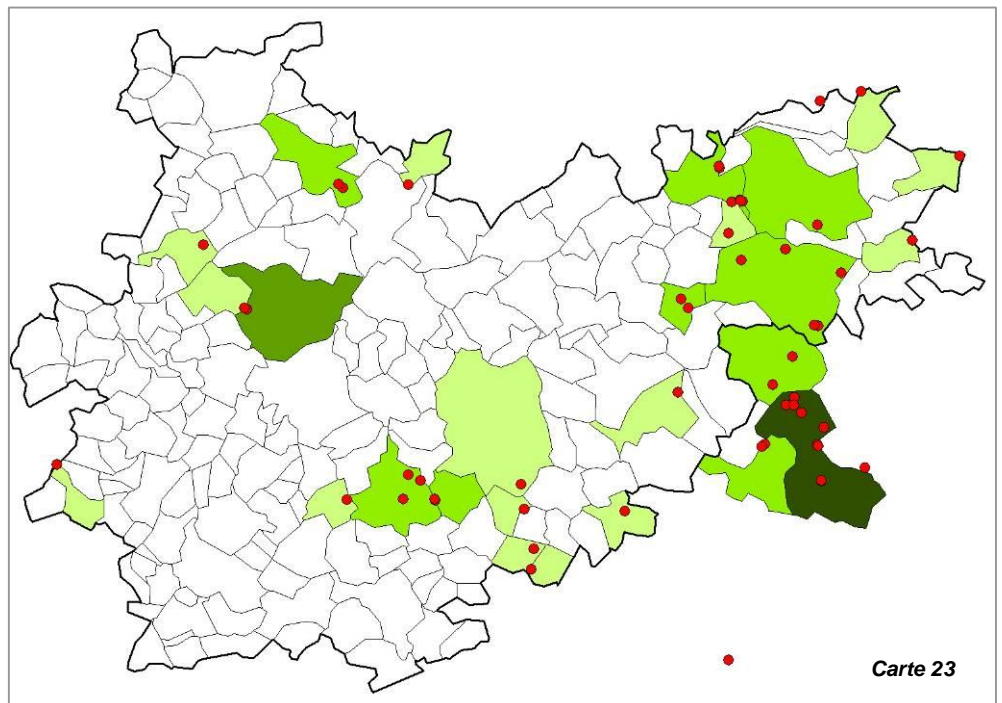
favorables aux périodes adéquates) ou à un défaut de prospections. D'autres prospections sont donc à mener sur ces secteurs pour déterminer le statut réel du Crapaud calamite.

Grenouille agile *Rana dalmatina* Bonaparte, 1840

n=63

Espèce discrète, la Grenouille agile a été observée essentiellement sur des milieux boisés (ripisylves et boisements durs) ou sur des points d'eau situés à proximité de boisements.

En l'état actuel des connaissances, l'espèce semble très rare sur les secteurs de cultures intensives pourvus de peu d'éléments boisés ou forestiers : une seule donnée concerne cette espèce au sud de la Garonne (un individu observé le 03/10/2007 sur



Carte 23

Marsac par Amalric CALVET). Cette espèce semble par ailleurs présenter des effectifs faibles sur ses sites de reproduction (5 adultes observés au maximum sur un même site). Le statut réel de la Grenouille agile reste à préciser sur le territoire d'étude.

« Grenouilles vertes » *Pelophylax ridibundus* (Pallas, 1771) / *P. kl. grafi* (Crochet, Dubois, Ohler et Tunner, 1995) n=378

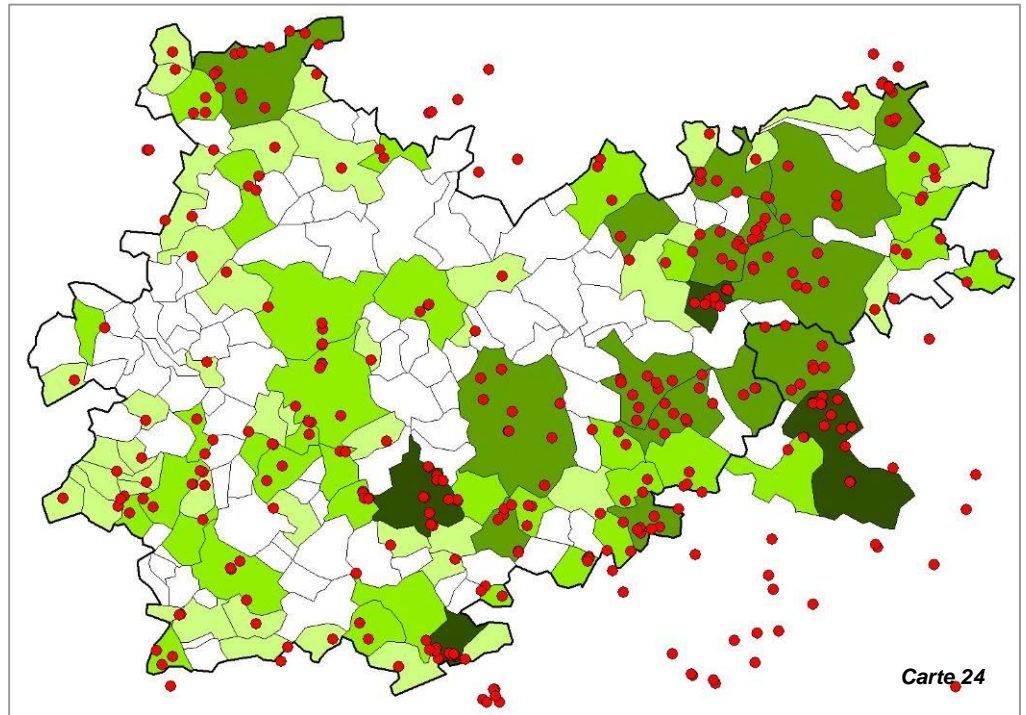
Avec 387 données, les « grenouilles vertes » sont de loin les amphibiens les plus observés du territoire d'étude.

En l'état actuel des connaissances,

seulement deux espèces seraient présentes : la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*) et la Grenouille de Graf (*P. kl. Grafi*).

Très ubiquistes, les « Grenouilles vertes » fréquentent tous les types de points d'eau, dont ceux ne convenant

pas aux autres amphibiens (points d'eau empoisonnés, pollués...). Elles sont à considérer comme présentes sur toutes les communes du territoire d'étude.



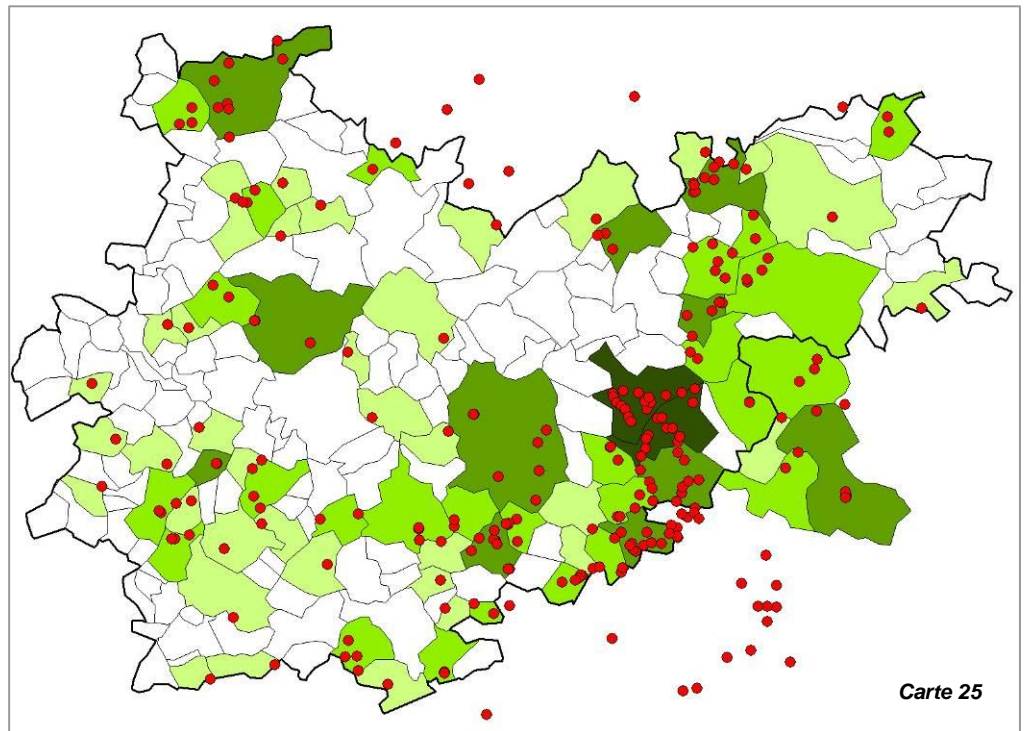
Carte 24

Rainette méridionale *Hyla meridionalis* (Boettger, 1874)

n=268

Très largement distribuée, la Rainette méridionale est très probablement présente sur toutes les communes du territoire étudié.

Cette espèce est en effet peu exigeante quant au choix de ses sites de reproduction : retenues collinaires (25 % des données concernées), mares, bassins de jardins, fossés de drainage, ornières, cours d'eau, anciennes gravières, cuves et autres points d'eau très



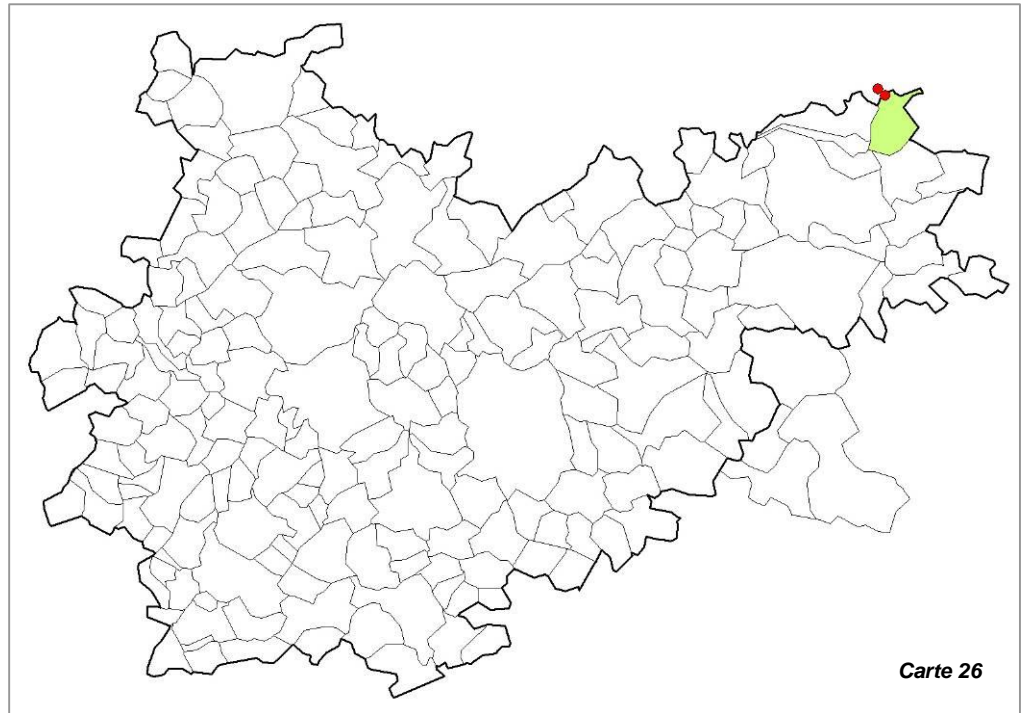
Carte 25

artificialisés... La Rainette méridionale peut être contactée une grande partie de l'année : observation la plus tardive le 04/12/2007 sur Saint-Arroumex (Amalric et Meghann CALVET) et la plus précoce le 22/02/2007 sur Montauban (Jean-Claude MIQUEL).

Rainette verte *Hyla arborea* (Linné, 1758)

n=2

La Rainette verte est une espèce très localisée en Midi-Pyrénées. C'est également l'amphibien le plus rare du territoire d'étude. L'espèce a en effet fait l'objet d'une seule observation sur la commune de Puylagarde (Sébastien ALBINET, Marien FUSARI et Jérôme ROBIN). Elle a également été contactée sur la commune voisine de Puygaillard, dans le Lot. La Rainette verte est à rechercher sur les communes de l'extrême nord-est du département (Causses du Quercy et Rouergue), où elle est *a priori* très rare.



Carte 26

## Conclusion

Le territoire étudié présente une **herpétofaune diversifiée**, avec 12 espèces de reptiles et au moins 12 espèces d'amphibiens.

Parmi ces espèces, certaines peuvent être qualifiées de remarquables :

- Le **Lézard ocellé**. Rare, il n'a été observé que sur la région des Causses du Quercy. Il est considéré comme « vulnérable<sup>2</sup> » sur la liste rouge des espèces de Reptiles et d'Amphibiens de France métropolitaine (UICN, MNHN & SHF, 2008) et « déterminant » au titre de la réactualisation des ZNIEFF en Midi-Pyrénées.
- La **Cistude d'Europe**. Cette tortue d'eau douce, qui n'a fait l'objet que d'une seule observation sur le territoire d'étude, est considérée comme « quasi menacée<sup>3</sup> » au niveau national (UICN, MNHN & SHF, 2008) et « déterminante » au titre de la réactualisation des ZNIEFF en Midi-Pyrénées.
- La **Rainette verte**. À l'instar de la Cistude d'Europe, elle n'a fait l'objet que d'une seule observation sur le territoire d'étude. Elle est considérée comme « très localisée en Midi-Pyrénées » (POTTIER, 2008) et « déterminante » au titre de la réactualisation des ZNIEFF.
- Le **Triton marbré**. Considéré comme « déterminant » au titre de la réactualisation des ZNIEFF, il semble assez localisé sur le territoire d'étude.
- L'**Orvet fragile**. « Sporadique en plaine » midi-pyrénéenne (POTTIER, 2003), il n'a fait l'objet que de 6 observations sur le territoire d'étude, où il est probablement rare.
- La **Vipère aspic**. Ce serpent n'a été observé que sur le secteur des Causses du Quercy et de la forêt de Grésigne, où son statut reste à préciser.

L'intérêt herpétologique du territoire d'étude est variable selon les secteurs. En l'état actuel des connaissances, deux secteurs revêtent un intérêt particulier pour l'herpétofaune :

<sup>2</sup> « Espèce menacée d'extinction » (UICN & MNHN, 2009).

<sup>3</sup> « Espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises » (UICN & MNHN, 2009).



- La région des **Causses du Quercy**, qui forme le secteur le plus riche en termes de diversité d'espèces et qui est aussi le seul secteur du territoire à abriter le Lézard ocellé, l'Orvet fragile et la Vipère aspic.
- La **forêt d'Agre** (appelée aussi communément forêt de Montech) et ses abords, où ont été recensées toutes les espèces d'Amphibiens (à l'exception de la Rainette verte) du territoire d'étude. Le Triton marbré y est particulièrement bien représenté. C'est par ailleurs un des rares secteurs où ont été inventoriées la Couleuvre d'Esculape et la Coronelle girondine.

Toutefois, il convient de préciser que la connaissance du territoire est encore imparfaite. Certains secteurs (souvent les plus riches potentiellement : Gorges de l'Aveyron et causses associés, vallon de Saint-Symphorien, forêt d'Agre, forêt de Grésigne, corridor garonnais...) sont ainsi parcourus fréquemment par les naturalistes, alors que d'autres sont délaissés (notamment les secteurs de cultures intensives). Il conviendra dans les années à venir de combler ce déficit de prospections, notamment sur la Lomagne, les Coteaux du Gers, le Bas-Quercy, le Pays de Serre et le Rouergue.

### Bibliographie départementale

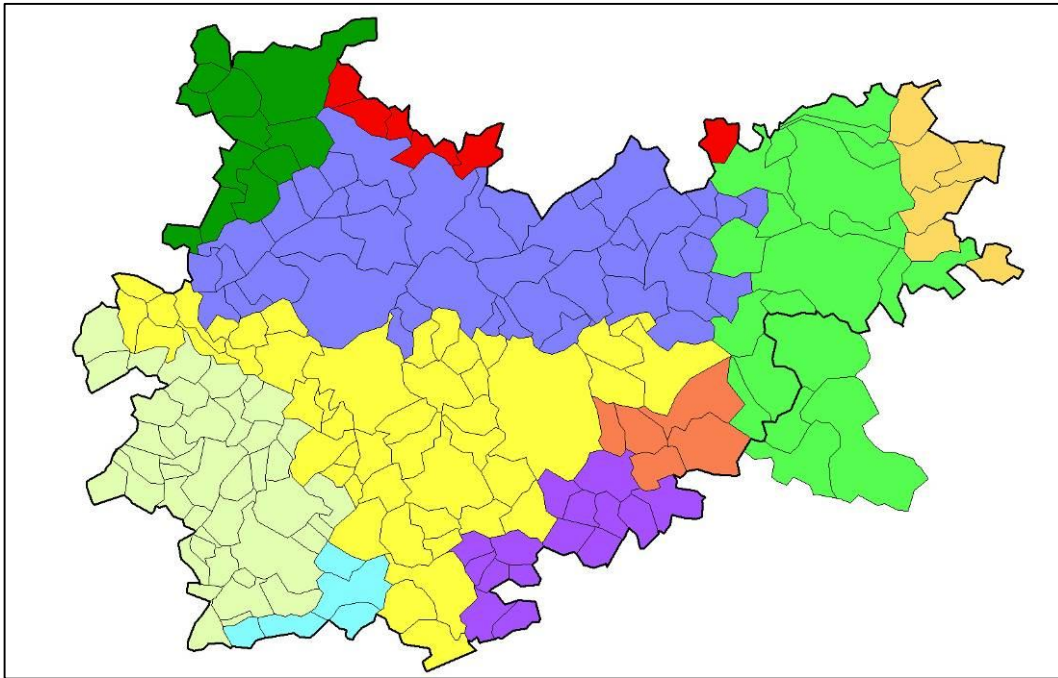
- ALBINET S. (2004) – Bases de données herpétologiques et entomologiques de la Société des Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne. *Bull. SSNTG, Tome 29*, année 2004 : 37.
- ALBINET S. (2005a) – Atlas préliminaire des reptiles et amphibiens de Tarn-et-Garonne. *Bull. SSNTG, Tome 30*, année 2005 : 6-15.
- ALBINET S. (2005b) – Notes sur la faune herpétologique de la forêt domaniale d'Agre et de ses abords. *Bull. SSNTG, Tome 30*, année 2005 : 16-19.
- ALBINET S. (2007) – Prédation de nichées de Mésanges (*Parus* sp.) dans des nichoirs par la Couleuvre d'Esculape *Zamenis longissimus* (*Elaphe longissima*). *Bull. SSNTG, Tome 31*, année 2006-2007 : 58-59.
- ALBINET S. (2008a) – Le Crapaud commun *Bufo bufo* et le Crapaud calamite *Bufo calamita* en Tarn-et-Garonne et en Grésigne. *Bull. SSNTG, Tome 32*, année 2007-2008 : 4-11.
- ALBINET S. (2008b) – Brève herpétologique : une grenouille orange en Tarn-et-Garonne. *Bull. SSNTG, Tome 32*, année 2007-2008 : 53
- CALVET A. (2007) – Note sur un cas de mortalité inhabituelle de Couleuvre vipérine *Natrix maura*. *Bull. SSNTG, Tome 31*, année 2006-2007 : 57

### Bibliographie régionale couvrant le territoire d'étude

- POTTIER G. (2003) – *Guide des reptiles et amphibiens de Midi-Pyrénées*. Collection Les escapades naturalistes de Midi-Pyrénées. Editions Nature Midi-Pyrénées. 140 p.
- POTTIER G. et collaborateurs (2008) - *Atlas de répartition des reptiles et amphibiens de Midi-Pyrénées*. Collection Atlas naturaliste de Midi-Pyrénées. Editions Nature Midi-Pyrénées. 126 p.

### Autre bibliographie conseillée

- ACEMAV, Duguet R. & Melki F. (2003) – *Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg*. Collection Parthénope. Editions Biotope. 480 p. + CD audio
- CARRIERE M. & LESCURE J. (1999) – *Contribution à l'étude des grenouilles vertes par leurs chants*. Guide sonore (document de travail). Cd audio.
- CHEYLAN M. & GRILLET P. (2004) – *Le Lézard ocellé*. Editions Belin. Collection Approches. 95 p.
- GUYETANT R., (1997) – *Les Amphibiens de France*. Revue française d'Aquariologie - Herpétologie. Supplément aux n° 1-2, 1er et 2ème trimestre 1997. 64 p.
- MAUD G. & MURATET J. (2004) – *Identifier les oeufs et les larves des amphibiens de France*. Editions INRA. 200 p.
- NAULEAU G. (1987) – *Les Serpents de France*. Revue française d'Aquariologie - Herpétologie. N° 3 et 4, 3ème et 4ème trimestre 1987. 56 p.
- NAULEAU G. (1990) – *Les Lézards de France*. Revue française d'Aquariologie - Herpétologie. N° 3 et 4, 3ème et 4ème trimestre 1990. 128 p.
- ROCHE J.-C. (1997) – *Au pays des Grenouilles / Frog Talk*. Sitelle / Société Herpétologique de France. CD audio.
- THIRION J.-M., GRILLET P. & GENIEZ P. (2002) – *Les Amphibiens et les Reptiles du centre-ouest de la France*. Collection Parthénope. Editions Biotope. 144 p.
- WARWICK C. 1991. *Conservation of red-eared terrapins *Trachemys scripta elegans*: threats from international pet and culinary markets*. B. C. G. Testudo 3: 34–44.
- UICN, MNHN & SHF (2008) – *La Liste rouge des espèces menacées en France. Reptiles et Amphibiens de France*. 5 p.
- UICN & MNHN (2009) – *La Liste rouge des espèces menacées en France Contexte, enjeux et démarche d'élaboration*. 8 p.



**Annexe 1** : régions du territoire d'étude (d'après carte des régions agricoles de Tarn-et-Garonne – Conseil Général de Tarn-et-Garonne).





**Photo 1 :** Lézard ocellé *Timon lepidus*, Labruguière, Tarn, (© S. ALBINET).



**Photo 2 :** Couleuvre à collier *Natrix natrix*, Montech, Tarn-et-Garonne (© S. ALBINET).



**Photo 3 :** Couleuvre d'Esculape *Zamenis longissimus*, Espinas, Tarn-et-Garonne (© J.-C. MIQUEL).



**Photo 4 :** Vipère aspic *Vipera aspis*, Pibrac, Haute-Garonne (© S. ALBINET).



**Photo 5 :** Triton marbré *Triturus marmoratus*, Montech, Tarn-et-Garonne (© S. ALBINET).



**Photo 6 :** Alyte accoucheur *Alytes obstetricans*, Castelnaud-Montmiral, Tarn (© S. ALBINET).



**Photo 7 :** Crapaud calamite *Bufo calamita*, Fabas, Tarn-et-Garonne (© S. ALBINET).



**Photo 8 :** Rainette méridionale *Hyla meridionalis*, Labastide-Saint-Pierre, Tarn-et-Garonne (© S. ALBINET).